

Présents : Mme Sebeloue-Amadéi (APEIU), Mme Curis (APEIU), Mme Sartres (APEIU), Mme Chauvet (APEIU), M Amadéi (APEIU), M Tomasi (APEIU), Mme Lagroue, Mme Esquembre, Mme Calas, Mme Argaut, Mme Mataix, Mme Delas, Mme Maury Maisonneuve, Mme Touléron, M Chéret (enseignants) et Mme Puntil (directrice et enseignante), M. Gonzales (Directeur ALAE), M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse) et M. Péré (Maire).

Excusés : M Duez (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Touzet (APEIU), Mme Cros (enseignante)

Début du conseil d'école à 17h35

Informations générales : 246 élèves répartis en 10 classes simple niveau (CP 20 et 19 / CE1 22 et 22 / CE2 27 et 27 / CM1 28 et 28 / CM2 26 et 27). Les horaires sont inchangés soit 9h-11h45 tous les matins sauf le mercredi 9h-12h. Les horaires l'après-midi sont 13h45-16h30 le mardi, jeudi et vendredi et les cours se terminent à 15h30 le lundi pour laisser place aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires). L'anglais est enseigné à partir du CP avec une progressivité des activités et des contenus en fonction de l'âge. La classe ULIS qui avait ouvert à la rentrée n'ayant qu'une seule élève, elle a été fermée à la fin de la première semaine.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement et ont lieu les lundis et mardis de 11h45 à 12h30 durant 24 semaines. Les APC s'adressent à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. L'enseignant(e) de chaque classe dresse la liste des élèves qui vont en bénéficier, en accord avec les parents. Les APC permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages essentiellement en lecture et en mathématiques.

Règlement intérieur de l'école : inspiré du règlement départemental et étant identique à celui de l'an dernier, il est lu et voté à l'unanimité.

Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : en cas d'accident majeur nécessitant un confinement, les élèves sont réunis dans le bâtiment principal. Un exercice annuel commun avec l'école maternelle, auquel les représentants de la mairie, des secours, de la circonscription et des parents d'élèves sont invités, aura lieu en cours d'année. A cette occasion une plaquette d'information sera distribuée aux familles. Un autre exercice commun avec la maternelle concernant plus particulièrement le risque d'intrusion a eu lieu le 08 octobre. Les exercices sur le risque d'intrusion menés chaque année sont bien vécus par les élèves. Cet exercice, comme les précédents, a montré des difficultés pour la transmission efficace du signal. Toutefois des travaux ont commencé aux vacances de Toussaint pour installer un système d'alerte particulier à ce risque (signal vocal recommandé par la gendarmerie). Ils devraient être terminés d'ici fin 2019 et les premiers tests auront lieu en février 2020. 3 exercices incendie ont lieu au cours de l'année scolaire. Lors du premier exercice en septembre, le temps d'évacuation a été un peu long car la grande majorité des élèves est concentrée dans le bâtiment principal mais les élèves ont de bons réflexes et l'évacuation se fait dans le calme.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de circonscription : il est composé de quatre psychologues et d'un maître E (aide pour les difficultés d'apprentissages) dont les interventions sont décidées par Monsieur l'Inspecteur au regard des besoins et des priorités. Ils se tournent davantage vers un accompagnement de dispositifs à mettre en place par les enseignants. La prise en charge individuelle par le maître E n'est que partiellement possible. Mme Gervain, psychologue scolaire, est rattachée à l'école et intervient dans certains cas. M Lucas, maître E (aide pour les difficultés d'apprentissages), intervient après information des familles pour aider des élèves de cycle 2 en petits groupes durant la période entre Toussaint et Noël.

Projet d'école : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde » avec 3 axes principaux : la continuité des enseignements, l'ouverture de l'école et l'action éducatrice (relations avec les familles, responsabilisation des élèves). Au sein de chaque axe, plusieurs actions vont être mises en place. Pour la continuité des enseignements il y aura des actions pour construire des progressions et des outils communs aux cycles 2 et 3 ainsi que pour favoriser les échanges entre les classes, les cycles mais aussi avec l'école maternelle et le collège. Pour l'ouverture de l'école, des actions sont prévues pour promouvoir l'utilisation de l'ENT (Environnement Numérique de Travail), familiariser les élèves aux pratiques artistiques et culturelles et pour la mise en place d'un enseignement de l'anglais avec une pratique continue et progressive entre le CP et le CM2. L'axe de l'action éducatrice vise à prévenir l'incivisme avec le maintien du permis à points, mettre en place une technique de prévention et de résolution des petits conflits (message clair), sensibiliser les élèves aux thématiques de la laïcité, du harcèlement et du développement durable. En fin d'année scolaire, les actions sont évaluées et si nécessaire modifiées.

Actions mises en place pour lutter contre le harcèlement : (question APEIU) Une des actions prévues dans le projet d'école est la lutte et la prévention du harcèlement (axe de l'action éducatrice). Pour cela, un travail de sensibilisation a lieu dans chaque classe avec des lectures, des vidéos et des débats (adaptés à l'âge des enfants). De plus, des actions pour créer de l'entraide seront mises en place (événements sportifs, projets d'arts plastiques, défis maths, etc.). Les actions comme le permis à point ou le message clair jouent également un rôle dans la prévention et la lutte contre le harcèlement.

Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE : L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...).

Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, du loto, des bénéfices de la kermesse et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif harmonisé avec l'école maternelle est suggéré. Il est inchangé depuis plusieurs années.

	CRÉDIT	DÉBIT
Solde au 31/08/2019	+ 4 527,09 €	
Participation des parents (rentrée)	4 150 €	
Sorties scolaires		659 €
Transports sorties scolaires		526,40 €
Projets (sciences, abonnements, EPS, etc.)		402,82 €
Adhésion OCCE 31 2019/2020		606,52 €
Solde au 14/11/19	+ 6 482,35 €	

Le tableau ci-contre indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire.

Organisation de la natation durant les travaux de la piscine : (question APEIU) En 2019-2020, les séances ont commencé plus tôt et le fonctionnement sera normal jusqu'en avril 2020 suivi d'une fermeture en mai et juin pour les travaux. Chaque groupe bénéficiera de 8 séances au lieu de 9 les autres années.

Organisation de la surveillance de la cour de récréation demande APEIU : (question APEIU) Les récréations ont lieu de 10h30 à 10h45 et de 15h15 à 15h30. Trois enseignants sont de surveillance dans la cour dont certaines zones sont interdites (marquage rouge au sol) car trop dangereuses ou sans visibilité. Un enseignant supplémentaire est présent près des toilettes pour les surveiller et procéder à d'éventuels soins (pharmacie).

Projets, spectacles et sorties : Toutes les classes participent à Ecole et Cinéma : il y aura 3 projections dans l'année au cinéma Le Lumière avec une programmation différente pour le cycle 2 et le cycle 3. Un projet d'arts plastiques en partenariat avec Lieu Commun et un artiste est organisé pour le cycle 3 et donnera lieu à une exposition en fin d'année. De même, le cycle 2 travaillera en arts plastiques sur un thème qui aboutira également à une exposition en fin d'année. Les classes de CM1 et CM2 participeront à la soirée d'ouverture du Téléthon le 6 décembre en chantant. Les classes de CP A, CE1 A, CE2 A et B et CM1 A et B font de la natation à la piscine de L'Union. Les classes de CP iront au musée des Abattoirs et à Odysseus. Les classes de CE1 iront au village gaulois. Les classes de CE1B et de CM2B iront à la fondation Bembert pour une journée visite/ateliers artistiques. Les classes de CE2 bénéficieront d'une initiation aux premiers secours réalisée par la Croix Rouge. Ils auront aussi une visite commentée de Toulouse, une sortie au parc de la préhistoire à Tarascon/Ariège et la sortie vélo à la forêt de Buzet. Les classes de CM1 ont prévu de faire une sortie sur le thème du Moyen-Age à Albi ou à Carcassonne. Les classes de CM2 iront au Museum et assisteront à une pièce de théâtre sur la prévention des risques ainsi qu'au concert Classisco. D'autres sorties/animations seront programmées au fur et à mesure de l'année et des opportunités.

Bilan kermesse juin 2019 : La kermesse de fin d'année a malheureusement été annulée à cause de la canicule. L'exposition prévue a été accessible aux familles un autre soir et des activités ont été prévues en journée pour les enfants. La tombola a tout de même eu lieu et il y a eu un bénéfice de 472,16 €.

Festivités 2019-2020 : la kermesse de Noël aura lieu mardi 17 décembre à partir de 17h30. Les enfants assisteront à un spectacle de magie à la grande halle offert par la coopérative scolaire le jeudi 19/12 au matin. Ce jour-là, la mairie offrira le goûter de Noël aux élèves. Le loto aura lieu vendredi 10 janvier au soir et l'équipe de bénévoles qui l'organise aura besoin de tous les volontaires pour faciliter le bon déroulement de cette soirée. Les prochaines réunions auront lieu le 26/11 et le 12/12. La kermesse de fin d'année aura lieu le jeudi 25 juin.

Travaux pour la sécurisation des abords de l'école : (question APEIU) Des potelets colorés et des racks à vélos ont été posés. Une signalisation supplémentaire pour mieux indiquer la présence du groupe scolaire est prévue. Les ralentisseurs de l'avenue des hortensias ont déjà été repris mais la mairie n'est pas satisfaite car ils ne sont pas assez prononcés. Un recours a été fait auprès de Toulouse Métropole mais c'est compliqué car Tisséo s'oppose à des ralentisseurs trop hauts. Toulouse Métropole propose d'installer un marquage Pépite® (résine colorée gravillonnée) qui serait plus visible. Suite aux discussions en cours entre la mairie, Toulouse Métropole et Tisséo, des informations complémentaires seront apportées prochainement.

Demande de la présence systématique de la police municipale et/ou de bénévoles lors des entrées et sorties des classes : (question APEIU) Les 5 policiers municipaux sont présents en alternance pour les entrées et sorties des 6 écoles de la commune et du collège. Ils ne peuvent pas être présents tout le temps. M Feuillerat indique que, lors d'une question posée au Ministre de l'Intérieur, il avait été indiqué que des bénévoles peuvent être présents mais seulement en appont de la police municipale, sans autorité. La municipalité trouve cette idée intéressante et va y réfléchir car ces bénévoles devraient être mobilisés, formés et encadrés par la police municipale. Les parents demandent à ce que la police municipale verbalise les mauvais comportements des conducteurs.

Organisation des PAI sur le temps des ALSH : (question APEIU) Durant le temps ALAE, les PAI (projet d'accueil individualisé en cas de trouble de la santé comme les allergies, l'asthme, l'épilepsie, etc.) sont à disposition dans l'armoire de la salle des maîtres (en commun avec l'école). Le fonctionnement se déroule bien car les animateurs sont toujours les mêmes et ils connaissent donc les besoins des enfants et le lieu de rangement. Pour l'ALSH, il est demandé aux familles de fournir un double de la trousse contenant les médicaments. Toutefois ce n'est pas toujours fourni. Une des difficultés de l'ALSH est la rotation des animateurs qui viennent de toutes les écoles de L'Union. Suite à un problème ayant eu lieu, un rappel des procédures (lieu de rangement, personne en charge lors de sortie, tenir hors de portée des enfants) sera effectué.

Surveillance de la cour durant les temps ALAE et effectif des animateurs ALAE : (question APEIU) Les animateurs sont 8 le matin et 11 à midi et le soir. Deux animateurs sont affectés à la surveillance des jeux libres dans la cour. Morgan Gonzales (directeur ALAE) est également présent pour coordonner et effectuer une surveillance globale. Les autres animateurs encadrent des projets ou des activités ainsi que la cantine lors de la pause de midi. Le recrutement d'animateurs est difficile et pose un problème pour toutes les communes.

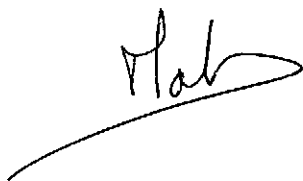
Bilan du service au plateau (impact sur le gaspillage ? Des conseils sont-ils apportés aux enfants quand ils sont servis ou qu'ils refusent un plat « qu'ils n'aiment pas » ?) : (question APEIU) Le service au plateau a été mis en place depuis la rentrée après avoir été testé à Saint Jean et à Montizalguier. L'objectif premier de ce système est la réduction du bruit dans le réfectoire et cela fonctionne très bien. Le retour des enfants et des agents est très positif. L'impact sur le gaspillage est difficile à estimer au bout de deux mois. Un compostage des restes a été mis en place pour sensibiliser les enfants. Les élèves sont invités à goûter les plats mais il n'y a pas d'accompagnement particulier. Les animateurs accompagnent les CP jusqu'à 12h05 puis les grands viennent manger quand ils le veulent. L'excédent de nourriture après la première distribution est proposé aux élèves qui souhaitent se resservir. Un partenariat avec le Quai des savoirs sur le thème de l'alimentation sera mis en place. M Feuillerat indique qu'une commission de restauration scolaire a lieu une fois par trimestre et que les représentants de parents d'élèves y sont invités.

ALAE/TAP : projets de cette année : (question APEIU) Les projets de l'ALAE cette année sont : théâtre, fitness, aerogym, sketches, pôle pré-ado, football et activités artistiques.

Informations Mairie : Le PEDT a été renouvelé pour 2018-2021 et il est consultable sur l'Espace famille. Les répétitions du spectacle « Horizons » de la compagnie de danse B&M Compagnie ont été ouvertes aux scolaires vendredi 15/11. Une soirée théâtre-débat sur le thème « Familles connectées : quelle vie au quotidien avec nos écrans ? » aura lieu le jeudi 28 novembre 2019, à 20h, à la Salle des Fêtes de L'Union. Pour le Téléthon 2019 (6 et 7/12) le lâcher de ballons est remplacé par « La grande lessive » qui a pour but de créer la plus longue guirlande de chaussettes en récoltant de l'argent.

Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école le 27 février 2020 à 17h30.

La secrétaire de séance, Mme Mataix



La directrice, Mme Puntil

